DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Thailande | Elite

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport ORIGINAL (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 18 mois après la date d'arrivée en Thaïlande, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Copie de la « certification letter » pour le visa Elite :** qui vous a été transmis par l'organisme Elite en Thaïlande.

☑ **1 Copie de la « job assignment letter » pour le visa Elite :** qui vous a été transmis par l'organisme Elite en Thaïlande.

☑ ***ATTENTION :***
Il vous faut rester sur le territoire français pendant tout le délai de traitement d'ambassade de la demande de e-visa, sinon le e-visa peut être refusé.